

**Conseil d'établissement**  
**22 octobre - 18h30**  
**Salle collaborative, École de la Fourmilière**

**Procès-verbal**

|                     |                                         | Présents | Absents |
|---------------------|-----------------------------------------|----------|---------|
| Anne Lamoureux      | Président                               | x        |         |
| Patricia St-Hilaire | Vice-président                          | x        |         |
| André Bruno Liedji  | Représentant des parents                | x        |         |
| Thieno Oumar Barry  | Représentant des parents                | x        |         |
| Tommy Gagnon        | Représentant des parents                |          | x       |
| Vanessa Nguichi     | Représentant des parents                | x        |         |
| Jennifer Dom        | Représentant du personnel enseignant    | x        |         |
| Alexandra Sanfaçon  | Représentant du personnel enseignant    | x        |         |
| Laurie Fortin       | Représentant du personnel professionnel | x        |         |
| Noémie Munger       | Représentant du personnel du SDG        | x        |         |
| Magan Phelan        | Représentant du personnel de soutien    | x        |         |
| Marjorie Lemelin    | Direction                               | x        |         |
| Sonia Cantin        | Direction adjointe                      | x        |         |

**1. Ouverture de la séance, présences et quorum**

Madame Anne Lamoureux et madame Marjorie Lemelin accueillent les membres, constatent le quorum et ouvrent la séance.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par Madame Magan Phelan et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (LIP 61)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre
4. Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre
5. Correspondance et dépôt de documents
6. Période de questions du public (15 minutes)

7. Élections (LIP 56-107) :
  - a. Poste de président
  - b. Poste de vice-président
  - c. Poste de secrétaire
8. Nomination des représentants de la communauté (LIP 42)
9. Dénonciation d'intérêt (LIP 53-70)
10. Règles de régie interne du CÉ (LIP 67-108)
11. Calendrier des séances du CÉ (LIP 67-108)
12. Formation destinée au membre du CÉ (LIP 53-459.5)
13. Budget 2025-2026 + résolution (LIP 95-96.24-110.4-110.13)
14. Budget du CÉ 2025-2026 (LIP 66-108)
15. Sorties éducatives 2025-2026 (LIP 87)
16. Régie interne et pédagogique du SDG (LIP 77.2)
17. Planification globale – COPS
18. Projet éducatif et PMO (LIP 74-109)
19. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (LIP 96.13)
20. À feu doux à la Fourmière
21. Mot du représentant au comité de parents
22. Mot de la direction
23. Levée de la séance

### **3. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre**

Il est proposé par madame Anne Lamoureux et résolu que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de la dernière séance soit adopté tel que modifié.

### **4. Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre**

La Direction de l'école fait le suivi au procès-verbal du conseil d'établissement du 3 juin 2025. Magan mentionne que les modifications ont été apportées au procès-verbal.

### **5. Correspondance et dépôt de documents**

Marjorie Lemelin affiche les documents déposés.

### **6. Période de questions du public (15 minutes)**

Il n'y a pas de questions.

### **7. Élections (LIP 56-107) :**

Voici ci-dessous le résultat du vote des postes.

- a. Poste de président, Anne Lamoureux
- b. Poste de vice-président, Patricia St-Hilaire
- c. Poste de secrétaire, Magan Phelan

## **8. Nomination des représentants de la communauté (LIP 42)**

La direction mentionne qu'un employé de la maison des jeunes l'Intégrale a mentionné son intérêt de participer au conseil d'établissement de notre école. Il devait faire des vérifications avec son employeur.

## **9. Dénonciation d'intérêt (LIP 53-70)**

Le document a été remis à tous. Il doit être rempli, signé et remis à Magan Phelan d'ici la deuxième rencontre du conseil d'établissement.

## **10. Règles de régie interne du CÉ (LIP 67-108)**

Marjorie Lemelin résume les règles de régie interne. Anne Lamoureux a trouvé des petites corrections à apporter. Les membres s'entendent pour retirer le point 9.2.

Le 250\$ de budget peut être utilisé pour distribuer des bourses aux élèves. L'idée plait aux membres et la modification est apportée dans les règles de régie interne. Les montants et les éléments récompensés seront discutés lors des prochaines rencontres.

Anne Lamoureux adopte le point.

## **11. Calendrier des séances du CÉ (LIP 67-108)**

Marjorie Lemelin affiche à l'écran l'horaire des rencontres. La rencontre du 6 mai 2026 pourrait potentiellement être déplacée. À réviser au printemps. Alexandra Sanfaçon adopte le point.

## **12. Formation destinée au membre du CÉ (LIP 53-459.5)**

Marjorie Lemelin mentionne que tout le monde doit faire la formation, si elle n'a pas été faite l'année dernière. Elle doit être faite pour la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

### **13. Budget 2025-2026 + résolution (LIP 95-96.24-110.4-110.13)**

Marjorie Lemelin le budget au tableau et résume le tout.

Le budget 25-26 est similaire à celui de l'an dernier. Les coupures ont été faites sans toucher au plan d'effectif en place. Un nouveau poste de classe principale au service de garde n'a finalement pas été ouvert. Les périodes de soutien pédagogique ont été coupées de moitié. Deux mesures ont été amputées de 20% (À l'école on bouge, Sorties culturelles).

Laurie Fortin adopte le point.

### **14. Budget du CÉ 2025-2026 (LIP 66-108)**

Marjorie Lemelin présente le budget du CÉ. Comme discuté plus tôt dans la rencontre, le budget de 250\$ servira à offrir des bourses aux élèves.

Thierno Oumar Barry adopte le point.

### **15. Sorties éducatives 2025-2026 (LIP 87)**

Marjorie Lemelin affiche le tableau des sorties éducatives, en mentionnant que celui-ci est incomplet, car certains enseignants n'ont pas ajouté leurs sorties.

Anne Lamoureux adopte le point.

### **16. Régie interne et pédagogique du SDG (LIP 77.2)**

Il n'y a pas de changement, sauf le tarif décidé par le ministère. 120\$ par année pour les pédagogiques. Jennifer Dom adopte le point.

### **17. Planification globale – COPS**

Marjorie Lemelin affiche le document à l'avant avec les activités offertes aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle.

Approuvé à l'unanimité

### **18. Projet éducatif et PMO (LIP 74-109)**

Marjorie affiche le PowerPoint du projet éducatif et résume les objectifs à atteindre pour augmenter la réussite et le bien-être des élèves. Magan adopte le point.

### **19. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (LIP 96.13)**

La direction précise que les nouvelles directives du gouvernement nous obligent à ajouter les thèmes suivants par rapport au plan de lutte précédent :  
Violence à caractère sexuel  
Intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale.

Le plan de lutte sera révisé annuellement.

Madame Vanessa Nguichi

## **20. À feu doux à la Fourmilière**

Laurie Fortin explique le nouveau concept du projet Triple P immigration. Il s'agit d'une offre d'ateliers destinés aux parents à propos des pratiques parentales positives offertes aux parents de l'école. Ce projet est une innovation par rapport au Triple P régulier et est offert pour la première fois dans une école de la région de Québec en collaboration avec le CIUSSS et différents partenaires dont les Services éducatifs du CSS des Premières-Seigneuries et la DPJ.

## **21. Mot du représentant au comité de parents**

Il n'y a pas de mot du représentant pour l'instant.

Anne Lamoureux et Patricia St-Hilaire seront les représentantes pour l'école.

## **22. Mot de la direction**

Marjorie Lemelin mentionne l'agrandissement de l'école. Nous attendons 7 classes modulaires pour l'année 2026-2027.

Les plans et devis sont en production et seront disponibles plus tard cet automne.

## **23. Levée de la séance**

La séance est levée par Anne Lamoureux à 20h.

---

Anne Lamoureux, Présidente

---

Marjorie Lemelin